

## La méthode coué du patron

---

C'est le dernier CSE de l'année. En réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales (voir [ici](#) celle de la CGT) le président du CSE, Philippe Martinetti énumère ce qu'il qualifie de « réussites collectives » en 2022 : autonomie de programmation de l'ensemble des antennes, séquence électorale, diffusions sportives, repositionnement de la vidéo au centre de la stratégie numérique, prime-time régionaux, 15 documentaires régionaux primés.

Ce tableau auto-satisfait nous paraît assez décalé avec ce que vivent les gens au quotidien. Bon nombre de ces évolutions n'entraînent pas une activité à valeur ajoutée pour les salariés.

Pour 2023, le patron du Réseau annonce la transformation des offres numériques qui doit être présentée au 1er trimestre, le renforcement de la stratégie événementielle, notamment sur des soirées « à fort potentiel d'audience », poursuivre les coopérations avec France bleu, mais « quand c'est pertinent éditorialement ».

Philippe Martinetti affirme : « nous allons développer les compétences des personnels et équipes en région, en ayant le souci de donner des perspectives à nos collègues et que chacun trouve sa place dans le réseau régional ». On a hâte de voir...

## Vidéographie : l'avenir du site de Nancy en question

---

La direction de la Fabrique a été sommée de venir s'expliquer sur ses intentions stratégiques à l'égard de la vidéographie de Nancy, alors que le site a perdu ses graphistes 3D transférés au sein du service parisien de la cellule GTR (graphisme temps réel) et que bon nombre de marchés sont externalisés dans le privé.

Rien à craindre, affirme la main sur le cœur Yves Dumond, le patron de la Fabrique, le site ne serait pas en danger bien au contraire, puisque la vidéographie est un secteur en pleine expansion. Exactement ce que jurait le même quand on l'interrogeait sur la fiction numérique à Bordeaux ; on a vu le résultat...

Selon la direction, les transferts des deux graphistes de Nancy à la GTR répondaient à un besoin important sur le siège (JT de France 2, etc.) mais il y aurait d'autres besoins en 3D pour le réseau régional, les docs, les fictions et la direction envisagerait de former deux graphistes permanents de Nancy à la 3D.

Au sujet du recours aux graphistes intermittents, alors que la direction a annoncé à Nancy qu'elle allait réduire drastiquement la voilure, Yves Dumond assure devant les élus du CSE que la direction « n'est pas fermé[e] à étoffer l'équipe en emplois permanents, notamment sur les « 3Distes ».

A la demande des élus la direction accepte le principe de faire réaliser par Acca un diagnostic sur l'inquiétude des salariés du site nancéen. Les élus demandent en outre une clarification des prérogatives de chacun, en particulier la répartition des tâches entre le RAF (responsable des activités de fabrication), la chargée de la post-production vidéographie et les 5 graphistes permanents.

## Tempo

---

Sophie Guillin et Rafaèle Bourgier sont venus présenter l'avancée de leurs travaux sur le projet Tempo, qui vise à supprimer les éditions nationales de la 3 et à confier aux régions l'ensemble du 12/13 et le 19/20 rebaptisés Ici midi et Ici soir.

L'équipe est en train de finir le tour des 24 antennes et a rencontré plus de 1500 personnes en région afin de comparer les façons de faire en région et sonder l'état d'esprit des équipes.

En parallèle, deux maquettes de JT à partir des conducteurs d'une journée à Amiens et à Montpellier ont été fabriquées à Vaise (Lyon), à France 3 Toutes régions.

Selon la directrice du projet, Sophie Guillin, l'équipe en a tiré un certain nombre d'enseignements : « 50 minutes c'est long pour le téléspectateur et c'est lourd pour les équipes d'édition », le risque de dilution de l'info régionale existe dans certains cas, « il est contre-productif de régionaliser à l'extrême une actu nationale », il faut faire un travail sur le séquençage, etc.

Selon Sophie Guillin, « le final cut de l'édition ne peut appartenir qu'aux régions, c'est sans ambiguïté ».

En région, le projet n'est pas reçu avec enthousiasme, selon elle, mais n'est pas non plus rejeté ; il suscite de l'intérêt intellectuel, beaucoup d'inquiétude sur les durées à produire et sur les compétences à mettre en œuvre. En revanche, l'idée de redéploiements du national vers le régional suscite des réticences.

Le calendrier du projet et la méthode envisagée doivent être présentés au CSE Central les 14 et 15 décembre. La direction évoque une information consultation à partir du mois de mars et des groupes de travail et tests en amont, si elle obtient à ce sujet la signature des organisations syndicales.

## Bilan 2021 du handicap

---

Pour sa première réunion, la commission handicap du réseau régional regrette le peu de matière contenue dans les documents fournis par la direction. Aucune donnée détaillée par antenne ou région, pas de répartition par métier, seules quelques données regroupées par pôles qui ne permettent pas d'analyser les situations des antennes ou des régions.

Un chiffre marquant cependant : seulement 16,13% du budget global a été dépensé en 2021 ! Pourtant toutes les demandes sont honorées, selon la direction. La question se pose de l'appropriation et de l'usage en local des dispositifs prévus par l'accord handicap. La méconnaissance de cet accord par les managers et les salariés est patente. Le directeur du Réseau le reconnaît et s'engage « à ce que cet accord soit travaillé. Il en va de ma responsabilité que ça fonctionne mieux. Une présentation de l'accord sera faite en CSSCT en janvier. »

La commission propose de faire évoluer les binômes IRH/responsable de développement RH censés faire vivre cet accord vers des trinômes avec les représentants de proximité, qui pourraient pleinement exercer leur mission en tant qu'acteurs de la santé.

D'autres sujets comme la politique de recrutement, la gestion des carrières, les aidants familiaux, les relations avec les experts de la santé au travail (médecins du travail, psychologues du travail, assistantes sociale), seront portés par la commission qui souhaite désormais se réunir plusieurs fois par an.

 [Voir le compte-rendu de la commission handicap](#)

## Plan de formation 2023

---

Le budget formation de France Télévisions pour 2023 s'élève à 7,7 M€, en hausse par rapport à 2022, hors transformation de l'entreprise.

La grande majorité du budget (5,4 M€) doit financer les actions transversales de l'entreprise. Le réseau régional dispose en complément d'un budget délégué de 583 000 €, le budget fléché vers les sites régionaux de la Fabrique est de 195 112 €.

Dans le Réseau, les formations sont fléchées autour de 5 catégories prioritaires :

- Information, programmes, numérique (416 035 €)
- Prévention des risques, santé, qualité de vie au travail (84 173 €)
- Innovation et technologie (46 480 €)
- Management des compétences transverses (24 017 €)
- Gestion de l'entreprise (14 295 €)

 [Voir le compte-rendu de la commission emploi-formation.](#)

## Caméras : une évolution du parc en catimini

---

A la demande des élus, la direction a présenté l'état du parc de caméras dans le réseau régional, car il a substantiellement évolué depuis le dernier grand appel d'offres, en 2015, qui avait abouti à la fourniture de 3 types de caméras Sony, les 400, les 300 et les 200.

Au fil de l'eau, le matériel est remplacé par d'autres modèles de caméras voire des boîtiers photo grand capteur (Sony Alpha 7), sans que ces choix soient discutés avec les élus et évalués.

Or, le choix du matériel n'a rien d'anodin, il peut entraîner des risques sur la santé physique et mentale des utilisateurs (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux comme la qualité

empêchée, etc.), il doit donc faire l'objet d'une démarche de prévention, à laquelle les élus doivent être étroitement associés.

En outre, la sélection des matériels devrait systématiquement faire l'objet d'une concertation, en amont, avec les utilisateurs. Ici, cela se fait en douce avec quelques privilégiés, à la discrétion des managers. Les outils sont ensuite imposés au plus grand nombre.

Force est de constater que ce n'est pas le cas. Pour les élus, cela s'apparente à de l'entrave, ils ont donc exigé d'être consultés sur les renouvellements de matériel (caméras comme accessoires) et ont adopté une résolution dans ce sens. [📎 Voir la résolution.](#)

## Santé au travail

---

A l'ordre du jour, le bilan de l'absentéisme à la Fabrique, l'évaluation des risques liés au site d'expérimentation de Strasbourg, ou les diagnostics réalisés par le psychologue Acca dans plusieurs antennes, suite à des alertes (Rennes, Metz et Toulouse notamment).

[📎 Voir le compte-rendu de la CSSCT.](#)

## Vie du CSE

---

**Commission des marchés.** Suite à la démission de Laurence Romet (FO Amiens), élue trésorière adjointe du CSE, les élus ont désigné Teddy Caruel (FO Reims) à la commission des marchés. Vincent Habran (SNJ Grenoble) devient vice-président de la commission, le président étant Pascal Duquenne (CFDT Lomme).

Paris, le 18 décembre 2022

### A venir :

Prochain CSE : 25 et 26 janvier 2023

Prochaine CSE central extraordinaire : 18 janvier

### Vos élus CGT vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.



#### ▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

#### ▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

#### ▶ Représentant syndical : Christophe Porro, (Marseille).